

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



Données : Le cadre de recherche à l'OQRE

#Données 2.0

Introduction

La recherche en éducation a une histoire à la fois longue et courte.

Pendant de nombreuses décennies, la recherche a principalement porté sur le rendement des élèves, les environnements d'apprentissage, les approches pédagogiques et les relations en salle de classe, recherches qui ont toutes enrichies notre compréhension de l'apprentissage des élèves.

Plus récemment, il y a eu des avancées dans les outils et les technologies pédagogiques aussi bien que dans notre connaissance du développement du cerveau et des facteurs socio-contextuels associés à l'apprentissage. Ces avancées ont donné lieu à de nouveaux domaines d'intérêt pour comprendre et promouvoir des résultats positifs chez les élèves.

L'OQRE reconnaît la nécessité de continuer à privilégier la recherche afin d'étudier les expériences éducatives efficaces et de qualité qui ont un impact sur les contextes d'apprentissage, les résultats et le bien-être des élèves à l'échelle de l'individu, de la salle de classe, de l'école et du système.

Le présent document décrit le cadre que l'OQRE utilise pour ses recherches, notamment les priorités à définir, les collaborations à encourager et les approches à mettre en œuvre.

Priorités

L'OQRE établit des priorités et entreprend des recherches qui sont conformes à son mandat, à ses valeurs, à son plan stratégique¹ et aux objectifs de la *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*².

Le programme de recherche de l'OQRE est conçu pour atteindre trois objectifs principaux :

1. Comprendre en profondeur la réussite en mathématiques.
2. Comprendre les facteurs qui influent sur l'apprentissage et le bien-être des élèves.
3. Augmenter les chances de réussite des élèves sous toutes ses formes, en examinant notamment leur attitude par rapport à l'apprentissage, leur prise de conscience, leur comportement et leur rendement.

Pour atteindre ces objectifs en Ontario, les recherches de l'OQRE doivent tenir compte de la diversité, de l'inclusivité et de l'équité, et l'apprentissage des élèves doit être examiné sous plusieurs angles. La recherche doit également considérer la situation unique des communautés

¹ Le mandat, les valeurs et le plan stratégique de l'OQRE se trouvent dans la section « [À propos de l'Office](#) » du site Web de l'OQRE (www.eqao.com)

² La *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation* se trouve [ici](#).

autochtones de l'Ontario, des groupes visés par l'équité, des élèves ayant des besoins particuliers et des apprenantes et des apprenants de langue française et de langue anglaise.

Pour atteindre ces objectifs, il convient également de tenir compte des contextes dans lesquels se déroule l'apprentissage, notamment des influences socio-économiques, des facteurs liés aux élèves (p. ex. santé, mentalité de croissance) et de la robustesse des systèmes de soutien (p. ex. éducation, santé et interventions communautaires).

L'OQRE reconnaît que les expériences éducatives qui favorisent la réussite des élèves sont en constante évolution. La recherche peut avoir un rôle critique et transformateur, au fur et à mesure que l'on examine, comprend et met en œuvre des pratiques et des approches prometteuses.

Dans la pratique, les priorités de la recherche doivent suivre les progrès des programmes d'études, de la pédagogie et des évaluations à grande échelle en raison de l'évolution de la technologie, de l'environnement des tests, de la psychométrie et des expériences des élèves.

Approches relatives aux objectifs de recherche

L'OQRE s'engage à adopter cinq approches pour atteindre ses objectifs de recherche :

1. Faire des recherches en interne qui utilisent tout le potentiel des données de l'OQRE.
2. Former un partenariat avec des chercheurs universitaires et des chercheurs du domaine de la santé et leurs institutions.
3. Tirer profit des recherches en cours dans les conseils scolaires et les établissements d'enseignement financés par les fonds publics de l'Ontario.
4. Collaborer avec les collègues du ministère de l'Éducation dans le cadre d'activités de recherche, notamment celles liées au bien-être des élèves, aux compétences globales et à l'évaluation des programmes d'études.
5. Encourager les chercheuses et chercheurs externes à accéder aux données de l'OQRE et soutenir les initiatives de données ouvertes, le cas échéant.

Éthique

Les activités de recherche de l'OQRE, ou celles qui lui sont associées, doivent être conformes aux politiques décrites dans *l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (2018)³.

³ Les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines (gouvernement du Canada) (2018). *Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Consulté https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2_eptc2_2018.html

La recherche qui concerne les communautés autochtones doit s'aligner sur les principes de PCAP, c'est-à-dire de propriété, de contrôle, d'accès et de possession⁴, tels que définis par le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations.

Les chercheuses et chercheurs externes qui souhaitent travailler avec l'OQRE doivent soumettre des documents d'évaluation et d'approbation de l'éthique.

Contact

Pour en savoir plus sur les recherches de l'OQRE, veuillez contacter le centre d'information de l'OQRE.

Tél. : 1 888 327-7377

Courriel : info@eqao.com

⁴ Principes de PCAP des Premières Nations. Consulté sur <https://fnigc.ca/fr>